

Activité d'un entraîneur dans deux clubs

Selon l'Art. 11 des directives des entraîneurs, « Une personne qui désire évoluer comme entraîneur dans un autre club que celui pour lequel il est licencié (joueur ou administratif) doit demander une dérogation au Département Formation des Cadres de SWB. »

Ce formulaire doit donc être rempli dans les cas suivants :

- Entraîneur officiant dans plusieurs clubs
- Joueur d'un club, souhaitant entraîner dans un autre club.

Entraîneur

Nom	Prénom
N° licence	Date de naissance

Club ou la licence est enregistrée

Nom du club	Activité au sein du club ☐ Joueur/-euse ☐ Officiel/-le ou Comité ☐ Entraîneur/-euse
-------------	---

Equipe entraînée

Nom du club	Equipe entraînée
-------------	------------------

Le montant des frais administratifs est indiqué dans l'Art. 15 des directives des entraîneurs.

Club ou la licence est enregistrée

Club de l'équipe entraînée

Nom du responsable	Nom du responsable
Date	Date
Signature	Signature

Le document est à envoyer à

roger.getzmann@swissbasketball.ch; michel.roduit@swissbasketball.ch